



Quelques manifestations de ce début d'année 2017...

Randonnée pédestre et VTT du C.A.F

Le 12 mars 2017



Le Carnaval du "Point jeunes"



Le 19 mars 2017

Repas du C.C.A.S

le 25 Février 2017



Les doyens de cette journée, Madame CLEMENT et Monsieur DESSAIVRES

Loto du FC FLEURE

Le 22 avril 2017, c'est une jeune fleuréenne qui a gagné le scooter. Bravo à Marine !

Bal Années 80/90

Association Os Théo Sarcome Le 25 mars 2017



Infos Pratiques

Mairie
Ouverture du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Route de Poitiers 86340 FLEURE
Tel : 05.49.42.60.15
Email : fleure@departement86.fr
Site internet : www.fleure86.com

ECOLE
Lundi/mardi/jeudi/vendredi 9h-12h 13h30-15h45
Mercredi de 9h à 12h
GARDERIE
Tel : 05.49.42.03.26
Le matin de 7h15 à 8h50
Le soir de 16h à 18h30 (sauf le mercredi)

BIBLIOTHEQUE
Mercredi de 14h à 19h
Samedi de 10h à 12h
LA POSTE
Du lundi de 14h à 17h
Du mardi au vendredi De 14h à 16h15
Départ du courrier 14h30

Agenda

- * **Mai 2017**
 - 7 mai : Election présidentielle (2e tour)
 - 8 mai : Commémorations et Banquet (UFVGAC)
 - 21 mai : Vide grenier (APE)
- * **Juin 2017**
 - 5 juin : Thé dansant (UFVGAC)
 - 9 juin : Concours de belote (club de l'Amitié)
 - 11 juin : Elections législatives (1er tour)
 - 17 juin : Randonnée Nocturne (Os Théo Sarcome)
 - 18 juin : Elections législatives (2e tour)
 - 24 juin : Fête de l'école (APE)
- * **Juillet 2017**
 - 8 juillet : « Les Fleuréades » (CAF)
- * **11 juillet Caravane des sports à Fleuré**
- * **Août 2017**
 - 27 Août : Méchoui (UFVGAC)



11 juillet Caravane des sports à Fleuré

Infos

À PARTIR DU 22 MARS 2017
À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ SERA OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.



LE PETIT FLEUREEN



Mairie de Fleuré

Numéro 6 - Avril 2017

des envies, des idées, des projets !

Le mot du Maire, Vivian PERROCHES, - Orientations BUDGET 2017

Voici le P'tit Fleuréen 2017 par lequel j'ai une nouvelle fois le plaisir de pouvoir vous communiquer et vous présenter le budget.

Les dépenses de fonctionnement laissent apparaître un excédent de 886 668,13 €. La section d'investissement est excédentaire de 206 234,11 €. Ce sont les résultats du compte administratif 2016 qui a été approuvé à l'unanimité par l'équipe municipale. Celui-ci correspond en tous points au compte de gestion, mettant en évidence un excédent global cumulé de l'exercice d'un montant de 1 092 902,24 Euros.

Lors du conseil municipal du 5 Avril et après échanges, les élus ont voté un budget primitif 2017 de 1 500 636,63 € en fonctionnement, dont les principales dépenses sont les charges à caractère général, de personnel, financière et de gestion.

Au regard des résultats, le budget d'investissement est important (1 436 079,11 €). Il prend en compte pour principales opérations : l'aménagement du centre bourg, l'acquisition de matériel (tracteur, broyeur, chargeur), l'enfouissement des réseaux, des travaux de voiries et de bâtiments...

L'équilibre des sections (fonctionnement et investissement) permet de garder cette année **des taux d'imposition inchangés**, le produit fiscal attendu s'élevant à 314 115 Euros.

Cette présentation étant succincte, sachez que je reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Bien sincèrement, Vivian PERROCHES

Dans ce numéro

- Mot du maire
- Nos cantonniers : Départ en retraite de J-M PAINAULT et arrivée de Kevin PERRAULT
- Conseil communal des jeunes
- Qu'est ce que la Journée Citoyenne ?
- Nouvelles démarches pour faire votre carte d'identité
- Soirée des nouveaux habitants et valorisation du bénévolat
- Aménagement du centre bourg
- Voter par procuration
- Spectacle « Les bruits du noir »
- Les manifestations de ce début d'année
- Infos diverses et calendrier

Journée Citoyenne ANNULEE



Un cantonnier s'en va
Un autre arrive !

Après 24 ans de bons et loyaux services, Jean-Marie PAINAULT part en retraite et laisse la place à Kevin PERRAULT, notre nouveau cantonnier.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Le smiley du Conseil Communal des Jeunes



« Quand Marie m'a parlé du conseil communal des jeunes, j'ai souhaité devenir jeune conseiller pour faire des propositions de changement pour les jeunes de Fleuré »

Cathy C.



La Journée Citoyenne prévue le **13 MAI 2017**
est **annulée**.



Aménagement du bourg : Un point sur les travaux

Qu'est-ce que la journée citoyenne ?

BUT DE LA JOURNEE : Durant une journée par an, les habitants se mobilisent dans un élan de civisme autour d'un projet d'amélioration de leur cadre de vie, favorisant ainsi la communication et la convivialité.

POUR QUI ? Tous les habitants de la commune sont les bienvenus, des enfants aux grands-parents. Accompagnés des élus, ils pourront mettre leurs compétences et leur bonne humeur au service de cette journée.

Nous vous invitons à visiter le site officiel dédié à cette initiative : www.journeecitoyenne.com

Une boîte à idées est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour soumettre vos idées et suggestions.

EXEMPLES DE CHANTIERS pouvant être envisagés :

- ⇒ Nettoyage de l'église ⇒ Remise en état des tables de pique-nique et bancs
- ⇒ Inventaire du mobilier et vaisselle de la salle des fêtes
- ⇒ nettoyage des chemins et du cimetière ⇒ Atelier cuisine et préparation du repas de la journée



Information relative à la réforme de la Carte nationale d'identité



Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Désormais, chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans l'une des mairies du département équipée d'un dispositif de recueil d'empreinte numérique et non plus, forcément, dans sa commune de résidence.

La mairie de Fleuré n'est pas équipée de ce dispositif. Au plus proche, vous devrez faire la demande auprès des mairies de Chauvigny, Gençay, Montmorillon ou Poitiers.

Valorisation du bénévolat



Qu'elles soient de loisirs, de sport ou de festivités, les associations animent notre quotidien. Les bénévoles sont une réelle force vive pour une commune.

Les Commission Vie Associative et Communication ont souhaité valoriser ce bénévolat en décernant « **un diplôme d'honneur de la commune** ».

Même si les Présidents n'ont pas souhaité désigner individuellement un bénévole méritant de leur association, trois d'entre eux ont retenu l'attention des Commissions :

- ⇒ **Mme Michelle Gourdeau** (UFVGAC)
- ⇒ **Mme Hélène Popilus** (Bibliothèque municipale)
- ⇒ **M Hubert Hénault** (FCF)



Merci à eux pour ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font, et ce qu'ils feront...



Rappel : En fonction de la surface des travaux à réaliser vous devez effectuer une déclaration préalable ou une demande de permis de construire. Vous devez recourir à un architecte pour toute construction (autre qu'agricole) de surface au plancher > à 150 m².

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés dans le centre bourg.

Les travaux d'aménagement proprement dits ont commencé à la mi-février.

- **La phase 1** qui concerne le côté gauche de la route de Poitiers est maintenant totalement terminée.
- **La phase 2** correspond à l'autre côté de la route de Poitiers de l'entrée du bourg jusqu'à la rue des Forgerons. Elle est achevée.

Les plantations des haies et arbustes sont réalisées.

- **La phase 3** qui va de la place de la poste jusqu'à la route de Vernon devrait se terminer fin mai.
- **La phase 4** concernera la rue des Forgerons et son croisement avec la route de Chauvigny, elle devrait débuter courant mai.

La dernière phase du chantier se situant autour du carrefour des routes de Vernon et Chauvigny jusqu'aux parking poids lourds est prévue en juin/début juillet.

L'enrobé sera réalisé par le Conseil Départemental sur l'ensemble de la chaussée courant été 2017.

Nous sommes conscients des gênes occasionnées mais elles sont inévitables et nous continuerons de les réduire au maximum

ELECTIONS



Où faire la démarche ?

- En France, le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance **de son domicile ou de son lieu de travail**.

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

Les Bruits du Noir

Spectacle organisé par la bibliothèque municipale Les bruits dans le noir sont impressionnants: ils apeurent les enfants, mais aussi les grands parfois! Samedi 18 mars 2017, la compagnie CHOC TRIO, devant près de 200 personnes, nous a permis de rire de cette peur. Grands et petits ont apprécié ce spectacle mêlant adroitement les sons inquiétants du noir et la musique, sans oublier l'humour. Merci à tous les acteurs de cette réussite et aux financeurs (Commune de Fleuré, Conseil Départemental, Communautés de Communes, Festival Quand On Conte).

